



Vos représentants du personnel CGT en CT :  
Nadège SARRAZIN,  
Christine MEOT,  
Laure PATTY,  
Dominique TEREZI,  
Jérémy BONJOUR,  
Stéphane CHARABOT

Comité Technique  
06 septembre 2019  
La CGT vous informe

Cher-e-s collègues,

Vous trouverez ci-dessous, en première partie, le compte rendu du Comité Technique qui s'est tenu le 06 septembre 2019 à Gap et, en deuxième partie, les questions de la CGT, des anciens Comités Techniques, et pour lesquelles nous n'avons pas eu de réponses :

### ORDRE DU JOUR DE LA COLLECTIVITÉ

#### **1- Mise en œuvre d'une Période de Préparation au Reclassement (PPR) :**

- « Les objectifs de la PPR (droit du fonctionnaire) : La période de préparation au reclassement a pour objet, de préparer et, le cas échéant, de qualifier son bénéficiaire pour l'occupation de nouveaux emplois compatibles avec son état de santé, s'il y a lieu, en dehors de sa collectivité ou son établissement public d'affectation. Elle vise à accompagner la transition professionnelle du fonctionnaire vers le reclassement. La période de préparation au reclassement peut comporter, dans l'administration d'affectation du fonctionnaire ou dans toute administration ou établissement public mentionné à l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983, des périodes de formation, d'observation et de mise en situation sur un ou plusieurs postes... »

- **Dès la réception par la collectivité de l'avis du comité médical de l'agent concerné, celle-ci donne toutes les garanties pour que la PPR débouche sur un reclassement pour les agents souhaitant continuer à travailler. Au delà même du délais imparti à la PPR si nécessaire.**

- **La CGT a voté favorablement.**

## 2- Bilan sur la formation :

- Le Bilan présenté semble correct, **La CGT a voté favorablement.**
- **Remarque** : il nous a été confirmé qu'il n'y a pas de quotas annuel concernant un nombre maximum de jour de formation.

## 3- Bilan sur les expérimentations sur les horaires variables :

- Après débat il a été convenu que l'extension des horaires variables compatibles à d'autres services de la collectivité serait opérationnelle dès la mise en place d'un système « HI TECH » de pointage. La CGT a insisté pour que cela se fasse au plus tard avant les échéances municipales de 2020 !
- **12 années d'attente et d'effort, encore un peu de patience...**

## 4- Présentation des organigrammes :

- A notre demande il a été convenu que la présentation des organigrammes devrait être harmonisée.
- La collectivité mandate le service communication pour réaliser ce travail. Nous l'avons également sollicité de bien vouloir veiller à la mise à jour au fil de l'eau de ces organigrammes.
- **Nous vous rappelons que ceux ci sont consultables en ligne sur l'intranet.**

### QUESTIONS DE LA CGT

#### 1- : Stationnement personnel territorial

Q. *Quelques places de stationnement pour le personnel seront elles finalement disponibles au niveau des anciens établissements DECOCERA ? si oui à partir de quand ?*

R. **Toujours d'actualité, les travaux sont en cours.**

### **Précédent CTP du 23 mai 2019**

#### 2- : Les comptes rendus des CTP

Q. *Les comptes rendus des CTP passés ne sont toujours pas sur l'intranet.*

R. **Le service informatique doit se pencher sur le problème.**

#### 3- : Délibération sur l'actualisation des frais de mission

Q. *Sur les problèmes de frais de déplacement multi-sites, la DRH s'est engagée à communiquer le document expliquant le fonctionnement des ces remboursements forfaitaires aux directions concernées. Cela a t il été fait ?*

R. **Le service RH communiquera en début d'année 2020 aux différentes directions une note explicative concernant les frais de déplacement multi-sites. Les agents concernés en 2019 en bénéficieront .**

#### 4- : Suite des élections professionnelles

Q. *Les listes des représentants du **personnel contractuel en CCP** sont elles finalisées suite à un nouveau tirage au sort ? Merci de nous transmettre les arrêtés le cas échéant.*

**R. Un nouveau tirage au sort aura lieu fin septembre. La CGT est à disposition des personnes tirées au sort pour tous renseignements.**

### **5- : Régime indemnitaire filière technique**

- Faisant suite aux délibérations sur ce sujet du CC du 18 mars et du CM du 28 mars, il semblerait que quelques agents concernés par ce régime indemnitaire ne perçoivent pas l'ISS et ou la PSR au niveau de leur valeur minimale :

1) **Q.** *L'étude au cas par cas a t elle été réalisée par la DRH ?*

**R.** *Elle est en cours...*

2) **Q.** *Si oui, quand et sur quelle période rétroactive cela sera t il corrigé ?*

**R.** *(Question à reposer)*

- Un retour sera fait par la DRH au plus tard à la mise en oeuvre de la RIFSEEP qui sera présentée au CT de septembre...

- **La collectivité pense pouvoir présenter le RIFSEEP au CT de novembre.**

### **6- : Formation**

- Nous demandons la programmation du concours spécifique aux conducteurs de bus. Pour rappel, Mr. ZAMPA, membre du Centre de Gestion 05, s'est engagé à obtenir la mise en oeuvre de ce concours.

**Q.** *Ou en sommes nous ?*

**R.** *D'après Monsieur ZAMPA, le Centre de Gestion n'a pas avancé sur ce sujet.*

- **La CGT craint malheureusement qu'au vu de la loi de juillet 2019 sur la réforme de la fonction publique, nos collègues conducteurs de bus et autres nouveaux embauchés ne puissent jamais bénéficier d'une quelconque titularisation sauf peut être ceux embauchés dans un service considéré comme régalien par les élus de nos collectivités.**

- « Je suis contre l'emploi à vie ! » Nous a déclaré Roger Didier.

### **6- : Égalité Femme / Homme**

**Q.** *le groupe de travail ne s'est toujours pas réuni, pouvons nous fixer une date ? (Des dates devaient nous être proposées pour courant juin, cela n'a pas été le cas)*

**R.** *Les élus n'ont pas fixé ce sujet comme prioritaire au service RH. **Mesdames, nous vous laissons apprécier !***

- **Au vu de la surcharge de travail du service RH, la CGT propose le renforcement du service par l'embauche d'agent(s) supplémentaire(s), faisant remarquer qu'il n'existe plus de direction adjointe dans ce service comme cela était le cas dans le passé.**

- « Pas d'embauche ! » Nous a déclaré Roger Didier.

**Précédent CTP 18 janvier 2019**

### **7- : Harmonisation des avantages des agents des 3 collectivités**

**Q.** *La collectivité s'était engagée, sous réserve de leur légalité, à mettre à jour les délibérations de l'agglomération en ce sens. Ou en sommes nous ?*

**R.** *Mis à part l'accès à tarif réduit à la médiathèque de Gap pour les agents de l'Agglo (La culture n'étant pas une compétence de l'Agglo), l'ensemble du personnel des trois collectivités bénéficie des mêmes avantages concernant l'association du personnel et l'accès au FJT.*

### **8- : Amélioration des fiches de congés du service Éducation**

**Q.** La collectivité s'était engagée à revoir ces fiches et y apporter les explications et modifications indispensables. Ou en sommes nous ?

**R.** Le service Éducation a réalisé ces modifications.

### **9- : Mise en place du CNAS pour les retraités de la collectivité**

**Q.** Ou en est la réflexion de la collectivité sur ce sujet ?

**R.** « Pour le moment c'est toujours NON ! ». Avec a priori, un souci de rentabilité !

- La CGT tient à rappeler que le CNAS n'est pas une société coté en bourse mais bel et bien un organisme à but social à disposition des salariés et aussi des retraités ! Même si certains seraient amenés à penser que nos retraités ne seraient pas les plus utilisateurs du CNAS, il n'en reste pas moins que cela favorise leur qualité de vie notamment ceux à faible revenu.

**Précédent CTP du 29 mars 2018**

### **10- : Réédition des fascicules sur la formation**

**Q.** A quand cette réédition qui était programmée pour début 2019 ?

**R.** En cours de rédaction, ils seront édités dès la finalisation du règlement intérieur de la formation. Celui -ci devra donc être validé lors d'un prochain CT.

### **11- : Compte personnel d'activité (CPA)**

**Q.** A quand l'information qui était prévue pour fin 2018 ?

**R.** L'information a été transmise mi février 2019 directement à l'ensemble des agents.

**Prochain Comité Technique le 08 novembre 2019 :**

**Nous sommes à votre disposition !**

**Nous vous informons que la collectivité s'est de nouveau engagée à mettre en ligne sur l'intranet les comptes rendus complets des différents Comités Techniques passés et à venir.**

*Stéphane Charabot*

*Secrétaire Principal du **SYNDICAT CGT***

*Des employés de la Ville de Gap, de son CCAS*

*et de la communauté d'agglomération du Gap Tallard Durance*

*Vous pouvez nous rencontrer sur RDV*

*à l'Union Départementale CGT, bourse du travail - [3 rue David Martin](http://3.rue.David.Martin) à Gap*

*06 63 59 51 26 - [cgt@ville-gap.fr](mailto:cgt@ville-gap.fr)*

*<http://cgtvillegap.reference-syndicale.fr/>*